



Comité éthique :



Pensez-vous que les consultations de télémédecine répondent aux attentes des personnes accompagnées ?

Réflexions issues des comités du 17.10 et 14.11.23

Télémédecine, de quoi parle-t-on ?

- **Télémédecine** : dispositif intégré à un **établissement** médico-social ou sanitaire de médecine à distance qui permet la coordination des soins et le suivi du parcours de santé de la personne.
- **Téléconsultation** : consultation médicale à distance **individuelle**.

Témoignages des participants :

- Peu de bénéficiaires ont déjà effectué des téléconsultations.
- **Les avantages** : évite les déplacements, moins de temps d'attente dans la salle d'attente et ponctualité du médecin, consultation plus courte, moins de fatigabilité, facilite les démarches de renouvellement de traitement ou arrêt de travail.
- **Les inconvénients** : difficulté d'accès pour se connecter, plateforme de téléconsultation trop compliquée, nécessite d'avoir une adresse email, une CB pour effectuer le paiement en ligne, connaître le nom du médecin, compliqué d'exprimer sa douleur, relation de confiance difficile à établir à distance avec un nouveau médecin, manque de confidentialité au domicile, crainte de cyberattaque et de la sécurisation des données médicales.
- **Préférence pour le présentiel** ou en dernier recours téléconsultation avec son médecin traitant.
- Les familles présentes ont pu partager leurs **inquiétudes** et leur **besoin d'être rassurées** quant au déploiement de la médecine à distance

ZOOM sur Téladoc le dispositif de télémédecine de la Ferme des Roches :

- Dispositif expérimenté depuis mai 2023.
- **2 médecins référents** (généraliste et psychiatre) dédiés à l'EAM
- **Permanence médicale** assurée par les **mêmes médecins** les mardi et vendredi matins.
- **Accompagnement systématique** des bénéficiaires par l'**IDE et la psychologue** lors des consultations de télémédecine.
- **Coordination renforcée** en équipe avec des temps d'analyse de situations
- Qualité du suivi proposé par l'**équipe médicale, pleinement intégrée** à l'équipe de l'EAM et permet de structurer les échanges.
- La **présence des familles** est envisageable comme pour une consultation classique.



Prévenir les ruptures et accompagner l'accès aux soins

Quelques éléments de réflexion :

- Dilemme éthique : **liberté individuelle et intimité** VS la santé et la **sécurité de la personne**, son bien-être.
- Face aux problématiques liées aux déserts médicaux, aux urgences saturées, aux médecins peu disponibles, aux pandémies telles que le COVID-19, **comment garantir l'accès aux soins et la continuité des soins** pour les personnes en situation de handicap, **tout en respectant leur libre choix et leur intimité** ?
- **La télémédecine** offre-t-elle une **réponse adaptée** aux personnes en situation handicap **ou** représente-t-elle au contraire un **frein** ? **Peut-on la généraliser** ?
- Qu'en est-il de la **relation de confiance** entre le médecin et son patient et du secret médical dans le cadre de la téléconsultation ?
- Plus largement, comment **favoriser l'accès aux droits en facilitant le recours aux soins** tout en préservant leur liberté de choisir d'être soignés ou pas ?
- La télémédecine ou téléconsultation ne peut se substituer au contact humain mais reste une **solution alternative et palliative** dans un contexte dégradé. Pour autant, l'expérience de la Ferme des Roches vient démontrer l'**efficacité d'un dispositif de télémédecine** pour la **qualité du parcours de soin** et du suivi des bénéficiaires. En effet, les consultations doivent nécessairement être préparées avant la téléconsultation ce qui vient **structurer l'organisation** des soins de l'établissement.
- Cela étant dit, force est de constater que la généralisation des plateformes de consultation médicale en ligne renforce les **inégalités d'accès aux soins** pour les publics qui ne maîtrisent pas les outils informatiques, et ce dès la prise de rendez-vous.
- Sur les aspects techniques : l'**écran** peut à la fois être perçu comme une **barrière** faisant obstacle à la relation de confiance mais également comme une **protection** du face à face, rendant la première rencontre avec le praticien moins impressionnante.

Autodétermination & médecine à distance : pistes d'actions



En interne :

- **Informer et sensibiliser l'ensemble des professionnels** sur les dispositifs de médecine à distance.
- Proposer des **temps d'information** et **des ateliers aux bénéficiaires** sur les possibilités de recours à la médecine à distance avec les infirmières de l'association (ex: création d'un compte, prise en main des plateformes dédiées...)
- **Co-construire des supports en FALC** pour permettre l'accès à ces modalités (mémo sur la différence télémédecine et téléconsultation, tuto accès plateformes de téléconsultation...).
- **Diffuser un support d'information** à destination **des familles** de l'association.
- Prévoir un **accompagnement spécifique** avec le bénéficiaire **pour se familiariser à l'espace de téléconsultation et au matériel** avant le premier rendez-vous.

En externe :

- Répertorier les **pharmacies** qui pratiquent la téléconsultation avec une possibilité d'assistance sur place
- Informer et diffuser les supports adaptés sur la médecine à distance aux structures de tutelle et de curatelle (en raison de la contrainte du règlement de la consultation par CB).

Pour aller plus loin, voici quelques ressources numériques accessibles :



- **Santé BD** sur la téléconsultation en FALC [à télécharger](#)
- **Guide pratique** "Accès universel à la téléconsultation", septembre 2022, [à télécharger](#)
- **Fiche Handiconnect** "Réaliser une téléconsultation avec un patient en situation de handicap", [à télécharger](#)